



Lettre d'information du comité départemental de cyclotourisme d'Indre et Loire

Numéro 19 – 15 décembre 2010

Plus de 600 à la Randonnée des Caillons

Comme tous les ans à la même période, l'ES La Ville-aux-Dames cyclo a organisé sa traditionnelle randonnée des Caillons, le dimanche 28 novembre. Plus de 600 personnes ont participé à cette édition : 350 pour le VTT et 257 pour la marche. A l'heure des récompenses, Yvon Neuhaard, le président de la section cyclotourisme, a salué « *la réussite de cette journée qui a impliqué plus de soixante bénévoles et les partenaires* ».

Les participants ont apprécié les différents parcours proposés autour de La Ville-aux-Dames, Montlouis et Saint-Martin-le-Beau. Vététistes et marcheurs ont aussi goûté les tracés dans les vignobles, en forêt et sur les bords de Loire. Les ravitaillements ont connu un joli succès, en particulier celui de la cave Habert à Montlouis, où étaient servis le traditionnel vin chaud et les confitures maison.

Des clubs fidèles aux Caillons ont une nouvelle fois participé en nombre. On retrouve en haut de cette liste Monnaie, l'UC Touraine et Vétetz pour le VTT, et pour la marche les Randonneurs en Joué, la Godasse de Saint-Pierre-des-Corps et la Gym de La Ville-aux-Dames. On était également venu de loin, avec la participation de cyclos du Morbihan, du Nord et des Vosges. On a même croisé l'arbitre international de football Eric Dansault, venu en voisin. L'arbitre tourangeau pourra mettre en avant deux faits marquants dans sa saison 2010 : son Mondial en Afrique du Sud et la Randonnée des Caillons !



Vététistes dans le vignoble

Ligue de l'Orléanais : Chambray accueillera le Challenge 2011

Les clubs de la Ligue ont été plutôt actifs à l'assemblée générale régionale, qui s'est tenue le 21 novembre à Château-roux sous la présidence d'Yves-Marie Marchais : 135 clubs sur 162 étaient présents ou représentés.

La FFCT était représentée par Samuel Neulet, élu de l'Orléanais, et par Jean-Michel Richefort, directeur technique national.

Un des faits marquants : la présentation de la Semaine nationale et européenne des jeunes qu'organisera l'Orléanais du 7 au 15 juillet 2012 à Goule (Bessais-le-Fromental, à la limite du Cher et de l'Allier). Six cents à 800 jeunes sont attendus. Dans le comité d'organisation, Francis Brionnaud est co-responsable des bénévoles (il faudra en recruter une centaine).

L'effectif au sein de la Ligue est stable : 6 472 licenciés cette année, contre 6 538 en 2009. En nombre de clubs (29) et en licenciés (1 183), l'Indre-et-Loire occupe le troisième rang de l'Orléanais, derrière le Loiret et le Loir-et-Cher.

Challenge du Centre : J.-C. Hénault nouveau responsable.– Jean-Claude Hénault, vice-président du Codep d'Indre-et-Loire, succède à Pierre Cazalières comme responsable du Challenge du Centre.

Les principaux lauréats du challenge 2010 viennent du Loir-et-Cher : le Vélo-Loisir Montais (Challenge du Centre) et l'US Vendôme (Concentration Jeffredo).

Au challenge de l'assiduité, attribué au prorata de l'effectif, l'US Renaudine obtient la deuxième place, derrière les CT Vierzonnais.



Les randonnées du Challenge 2011 :

Indre-et-Loire : 17 avril à Chambray-lès-Tours.

Loir-et-Cher : 8 mai à Vendôme.

Loiret : 19 juin à Neuville-aux-Bois avec Chanteau.

Cher : 3 juillet à Saint-Doulchard.

Eure-et-Loir : 4 septembre à La Loupe.

Indre : 2 octobre à Argenton-sur-Creuse.

Tourangeaux récompensés.— Plusieurs cyclos d'Indre-et-Loire ont été récompensés, notamment **Michel et Jeannine Ruellan** (Randonneurs Modéniens) : ils valident tous les deux en 2010 un « super-carnet » (5e carnet) du Brevet cyclotouriste du Centre.



Anicet Archambault et Alain Plessis (2e et 3e à g.) récompensés

Les Cyclos Rando Perrussonnais ont reçu la Coupe du Président Neulet, qui récompense le club ayant connu la plus forte progression de son effectif.

Un diplôme de Reconnaissance fédérale a été remis à **Anicet Archambault** (Cyclos Randonneurs Chinonais), artisan de la réussite de la Ronde des Sept Clochers (VTT) et à **Alain Plessis** (Cyclo-Randonneurs Ballanais), secrétaire du Codep.

Un Tourangeau figure parmi les quatre cyclos de la Ligue qui ont bouclé cette année le Brevet des Provinces Françaises : **Jean Galmard** (UC Touraine).

Rendez-vous en Chinonais.— La prochaine assemblée générale, celle du cinquantenaire de la Ligue, aura lieu à Beaumont-en-Véron. Ce sera en février 2012.

Sécurité : n'oubliez pas le gilet

La nuit tous les chats sont gris, et les cyclotouristes... aussi.

Alors, en ces temps automnaux et hivernaux, plus que jamais le port du gilet rétro-réfléchissant est de rigueur. Le décret précise qu'il doit être porté hors agglomération dès lors que le cycliste circule de nuit ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante.

Même si Karl Lagerfeld ne le trouve pas sexy, portez-le, car lui ne fait pas de vélo !

Un plus : munissez-vous au mollet d'un bracelet rétro-réfléchissant.

Activités FFCT : le voyage itinérant

Synonyme de liberté, le voyage itinérant se réalise seul ou en groupe (famille ou jeunes).

. **CONDITIONS DE PARTICIPATION.** Aucune inscription préalable n'est prévue, le participant étant uniquement tenu d'utiliser la carte de route que le siège fédéral tient à sa disposition.

. **PARCOURS.** Liberté entière liberté pour déterminer jour et lieu de départ, durée et distance du voyage. L'itinéraire est en ligne droite, en circuit ou en étoile. Aucune moyenne n'est imposée; la distance journalière parcourue n'est pas limitée. Toutefois, les parcours doivent s'accomplir uniquement de jour.

. **TROIS FORMULES AU CHOIX :**

- **Route :** les participants sont âgés d'au moins 10 ans. La distance totale parcourue ne peut être inférieure à 250 km et la durée du voyage ne peut être inférieure à trois jours; il n'existe pas de durée maximum. Une journée de repos possible pour un voyage étalé sur sept jours.

- **VTT :** condition d'âge : 10 ans minimum. La distance totale parcourue ne peut être inférieure à 100 km et la durée du voyage doit être de trois jours minimum. Pour une journée de repos, même règle que sur la route.

- **Famille et jeunes :** pour un groupe familial (pas de condition d'âge des enfants) et pour les groupes d'enfants comptant une majorité de moins de 10 ans avec encadrement fédéral. Distances minimum, sur trois jours ou plus : 120 km (route) et 60 km (VTT).

PRATIQUE : carte de route à demander au siège fédéral. Possibilité d'acquérir l'insigne-souvenir. L'homologation d'un voyage itinérant est prise en compte pour le Challenge de France

DÉLÉGUÉ : Jean-Marc Gauthrot - 1 rue du Trot Garnier - 21200 Chorey-les-Beaune. Tél 03 80 22 95 35 - 06 81 31 45 18
Mail : vi@ffct.org

Le détail des randonnées est sur le site du comité :

<http://www.cyclo37ffct.org>

Comité départemental d'Indre-et-Loire de la Fédération Française de Cyclotourisme
Maison des sports de Touraine Rue de l'Aviation 37210 Parçay-Meslay

